

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI SIMPLE ,DOUBLE ET MIXTE DE SAINT-BRIEUC DU 2 et 3 FEVRIER 2019

Article 1: Généralités

- 1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro 18.BRET.22/TI.I./005 .Il se déroule les 2 et 3 février 2019 sur 7 terrains au gymnase de la vallée, rue de Gernugan, 22000 St Briec.
- 1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBAD et le règlement ci-après.
- 1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et doit être en possession de sa licence compétition.
- 1.4 Le Juge-arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2

Article 2: Séries et tableaux

- 2.1 Le tournoi s'adresse à tous les joueurs à partir de la catégorie Minime 1.
- 2.2 Les séries proposées sont N3/R4/R5/R6/D7/D8/D9, simple, Double homme et Double dame.
- 2.3 Tous les tableaux se dérouleront en poules suivies d'une phase en élimination directe et ne seront ouverts qu'avec un minimum de 4 inscrits.
- 2.4 En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux ou d'en modifier le mode d'élimination. En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux.

Article 3: Inscriptions

- 3.1 La date limite d'inscription est fixée au 22 janvier 2019. Les classements et le CPPH seront arrêtés à la date du 24 janvier 2019 pour la confection et la validation des tableaux.
- 3.2 La date du tirage au sort est fixée au 29 janvier 2019.
- 3.3 Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée des paiements, sans restriction de classement ou de moyenne dans les séries ouvertes.
- 3.4 Le montant des droits d'engagements est de 12€ pour un tableau et 17 pour deux.
- 3.5 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le dimanche à partir de 8h.
- 3.6 Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant d'une inscription mal réalisée sont supportées par le club et/ou le joueur en cause.

Article 4: Forfaits

- 4.1 Tout joueur s'inscrivant au tournoi à notre tournoi doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.
- 4.2 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais. si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ; si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la ligue accompagné du formulaire fédéral rempli. Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.
- 4.3 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de double est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaiera dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

Article 5: Déroulement

- 5.1 Les convocations seront mises en ligne sur notre site <https://www.saint-brieuc-badminton.fr>. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.
- 5.2 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
- 5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 5.4 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.
- 5.5 Les volants sont à la charge des joueurs (partage égal). En cas de désaccord entre joueurs, le volant officiel du tournoi est le Yonex Aerosensa 30 en vente sur le lieu de la compétition. Ils doivent être utilisés par les compétiteurs en cas de désaccord entre eux. 3 volants seront fournis pour les finales.
- 5.6 Les matchs peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.
- 5.7 Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui, si possible, désigne un arbitre ou faisant office.
- 5.8 Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes. Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.
- 5.9 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coachs, les officiels et les membres du comité d'organisation.
- 5.10 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 5.11 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain autre que l'infrastructure sera compté faute sauf au service où le joueur pourra resservir une seule fois.
- 5.12 Les récompenses seront remises après tous les matchs, à la fin du tournoi, le dimanche.
- 5.13 Le comité d'organisation se réserve le droit d'effectuer des photos et vidéos pendant la durée de la compétition, et de procéder à la diffusion de ces dernières. Si un joueur ne souhaite pas être photographié ou filmé, il doit se manifester par écrit auprès du comité d'organisation.
- 5.14 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton).
- 5.15 **Toute participation implique l'adoption du présent règlement. Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant scrupuleusement ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi pour la satisfaction de tous.**